

ANNEXES*

I. Chronologie (affaires intérieures)

Janvier

- 1 – Le Comité Central du FLN, réuni les 26 et 27/12/1986, a publié le 30/12/1986 un communiqué réaffirmant son choix du renforcement de la politique d'austérité, de la préservation des acquis sociaux, de l'emploi et du rythme de croissance, de la maîtrise du développement démographique, des «stimulants économiques» et de l'autonomie de gestion. Ce texte, comme le discours de clôture du Chef de l'État, n'évoquent à aucun moment les émeutes de Constantine et de Sétif en novembre 1986.
- 3 – Accrochage dans la région de Larbaa, à 35 km d'Alger, entre la gendarmerie et la bande armée de l'islamiste révolutionnaire Bouyali qui est tué avec trois de ses hommes au cours de l'engagement. Ils avaient pris le maquis en août 1985.
- 3 – L'allocation de devises pour les Algériens désireux de faire du tourisme à l'étranger est ramenée à 1 000 DA par période de 4 ans.
- 4 – La SONATRACH associée à l'ENI (Italie) annonce une importante découverte d'hydrocarbures dans l'erg oriental.
- 22 – Une centaine d'intellectuels français et l'ex-ministre de la culture Jack Lang publient un appel en janvier de 9 Algériens détenus sans jugement dans le Sud Saharien depuis décembre 1986, dont le Président de la Ligue algérienne des Droits de l'Homme, M^e Abdennour Ali Yahia. D'autre part un cinéaste, militant du PAGS, Rachid Ben Brahim a été condamné à 8 mois de prison ferme, le 12 janvier dernier, pour distribution de tracts d'opposition. Sa peine sera réduite à 3 mois en appel. Cf. le 19/3.
- 26 – Violent séisme dans les environs d'Ech Chelif (ex Orléansville, ex El Asnam). Un millier d'habitants de Laarba sont sans abri.
- 28 – Arrestation en France d'un responsable du mouvement algérien d'opposition d'A. Ben Bella (le M.D.A.). Cf. le 20/3.

* Établies par Hubert MICHEL.

Février

- 13 — Arrestation à Oran de l'ancien ministre d'A. Ben Bella, Mohamed Seghir Nakkache et de son épouse. Ils seront gardés au secret pendant un mois par la Sécurité Militaire avant d'être assignés à résidence à Ouargla. Cf. le 19/3.
- 26 (au 7/3) — Elections législatives le 26/2 : 295 sièges à pourvoir et 3 candidats par siège, désignés par le FLN. Votants : 87,29 %. 62 députés réélus sur 132 sortants qui se représentaient. Rajeunissement de l'APN. Election du Bureau le 7/3. Rabah Bitat reconduit à sa présidence.

Mars

- 19 (au 11/4) — Un groupe d'avocats présidé par M^e Miloud Brahimi crée, le 19/3, une troisième ligue des Droits de l'Homme et une section locale d'Amnesty International — mais le secrétariat international de cette organisation refuse, le 7/4 de la reconnaître — avec l'approbation du Chef de l'État qui les reçoit le 23/3 et lève à leur demande, le 24/3, les assignations à résidence décidées en décembre 1986 contre une vingtaine de militants de la Ligue algérienne des Droits de l'Homme de Me Ali Yahia, ainsi que quelques intellectuels «gauchistes» et un islamiste radical. Les statuts de cette nouvelle association seront déposés et agréés le 11/4. L'Algérie compte désormais, outre cette dernière association considérée comme «gouvernementale», deux autres Ligues, celles-ci illégales : la Ligue présidée par Me Ali Yahia, considérée comme «berbériste» mais seule reconnue par la Fédération Internationale des Droits de l'Homme, et celle présidée par M. Omar Menouer, considérée comme «trotskyste».
- 20 — Le gouvernement français interdit la parution en France de l'organe du MDA *L'Alternative démocratique* successeur d'*El Badil* qui avait fait l'objet de la même mesure en décembre 1986.
- 20 — Lancement du 3^e recensement général de la population et de l'habitat. Cf. le 13/7.
- 24 — La société Ericsson forme, avec l'Entreprise Nationale des Télécommunications, une société mixte dans laquelle elle prend 35 % des parts : la Société industrielle de Télécommunications dont le siège sera à Tlemcen et qui fournira du matériel téléphonique.

Avril

- 7 — Assassinat à Paris d'un opposant algérien proche d'A. Ben Bella, l'avocat Ali Mecili. Mise en cause des services secrets algériens.

- 22 – Libération de 186 personnes arrêtées et condamnées à la suite des manifestations violentes de novembre 1986 à Constantine et Sétif.
- 26 – Par mesure de grâce présidentielle, les 8 personnes encore emprisonnées parmi les 22 condamnées le 19/12/1985 par la Cour de Sûreté de l'État, sont libérées. Deux étaient membres des «Comités de fils de Chouhada» et 6 de la Ligue algérienne des Droits de l'Homme de Me Ali Yahia.

Mai

- 4 – Rencontre Chadli Benjedid – Hassan II – Fahd d'Arabie sur la frontière algéro-marocaine.
- 25 – Échange de 102 prisonniers militaires algériens contre 150 prisonniers militaires marocains sur la frontière algéro-marocaine.

Juin

- 3 au 7 – Procès de 22 «benbellistes» devant la Cour de Sûreté de l'État. 4 sont contumax. 12 condamnations à des peines de 2 à 10 ans de prison ferme et 10 acquittements.
- 13 – Remaniement ministériel partiel : M. El Hadi Khadiri, Directeur général de la Sûreté nationale et membre du Comité Central du FLN, est nommé Ministre de l'Intérieur en remplacement de M. M'Hammed Hadj Yala. Il est remplacé à la tête de la police par son adjoint M. Abdelmajid Bouzbid. D'autre part le Chef de l'État procède à plusieurs nominations à la tête de l'ANP : le général Abdallah Belhouchet qui avait remplacé le général Beloucif en novembre 1986 comme Chef d'État major de l'Armée, est confirmé dans cette fonction. Le général El Hachemi Hadjérès lui succède au poste d'inspecteur général. Les généraux Khaled Nezzar, Abdelmalek Guenazia et Kamel Abderrahim sont placés respectivement à la tête des armées de Terre, de l'Air et des Forces navales. Le général Ben Abbès Gheziel est nommé à la tête de la gendarmerie en remplacement du général Hachichi.
- 15 au 10/7 – Procès de 202 «islamistes radicaux» du groupe de Mustapha Bouyali, abattu le 3 janvier dernier. 4 condamnations à mort dont une par contumace, 5 à la prison à perpétuité, 7 à 20 ans de prison, etc. et 15 acquittements.
- 29 – Les forces de sécurité abattent à Alger le dernier lieutenant encore en fuite de Mustapha Bouyali : Djaffar Berkani.

Juillet

- 5 – Les festivités du 25^e anniversaire de l'indépendance algérienne sont principalement consacrées à la jeunesse.

- 13 – Le recensement général de la population et de l'habitat lancé le 20 janvier dernier, situe la population algérienne à 22 971 558 habitants, soit 6 millions de plus en 10 ans. Le taux annuel d'accroissement est de 3,06 % contre 3,21 % dans la décennie précédente. La moitié de la population est urbanisée. 16 villes comptent plus de 100 000 habitants : Alger en compte 1,5 millions (2,6 pour le grand Alger), Oran près de 600 000, Constantine un peu plus de 400 000. En 20 ans le nombre de personnes par famille est passé de 6 à 7.
- 14 – Le Conseil des ministres prend une série de mesures pour accroître l'autonomie de gestion des entreprises industrielles et permettre la cession de terres publiques en usufruit à des producteurs privés. Cf. 16/9.
- 21 – Promulgation d'une loi assouplissant les conditions de création des associations tout en conservant la nécessité de l'agrément pour des associations à vocation nationale ou ouvertes aux étrangers. Elle annule les dispositions de l'ordonnance du 3/12/1971. Certains députés ont regretté l'affaiblissement de la tutelle du FLN sur le domaine associatif.

Septembre

- 16 – Parution de la 1^{re} circulaire d'application sur les modalités de cession d'usufruit à des coopérateurs, de terres publiques du domaine agricole socialiste.
- 29 et 30 – Journées d'études sur l'autonomie des entreprises. Le Chef de l'État limite au domaine strictement économique la portée des réformes en cours, sans qu'elles remettent en cause les principes fondamentaux de la charte et de la Constitution.

Octobre

- 3 – Il est mis fin aux fonctions de M. Mohamed Salah Mentouni, vice-ministre du Tourisme.
- 18 – Vaste opération de police à Alger contre le «marché noir» des pièces détachées de véhicules. Plusieurs centaines d'interpellations. Plusieurs mises en détention préventive, dont de nombreux fonctionnaires de sociétés nationales. Le secteur du vêtement et celui des tabacs ont également été touchés.

Novembre

- 17 – Réaménagement technique du gouvernement : M. Abdelhak Brerhi, ministre de l'Enseignement supérieur depuis 1979, est nommé ministre de la Jeunesse et des Sports en remplacement de M. Kamel Bouchama. Les deux femmes membres du gouvernement, M^{mes} Zohr Ounissi, ministre de l'Éducation et Leïla Ettayeb, vice-ministre de l'Enseignement secondaire et

technique, le quittent. M. Mostefa Ben Amar passe du ministère du Commerce à celui de l'Éducation et de la Formation. M. Boubaker Belkaïd abandonne le ministère de la Formation professionnelle et du Travail pour celui de l'Enseignement supérieur. Le ministère du Plan de M. Ali Oubouzar disparaît et ses compétences sont transférées à un Conseil national de la Planification directement rattaché au Premier ministre, M. Abdelhamid Brahimi, tandis que l'APN est engagée dans un débat sur les lois de restructuration économique (autonomie de gestion des entreprises et réforme des domaines agricoles socialiste). Le vice-ministère de la Pêche de M. Mazouni disparaît également. M. Mohand Cherifi remplace M. Ben Amar au ministère du Commerce.

Décembre

- 15 — Discours du Chef de l'État devant l'APN sur l'état de la nation, principalement consacré aux réformes économiques, à l'éducation et à la formation professionnelle, à la maîtrise de la croissance démographique, à l'émergence des militants nouveaux, porteurs d'un esprit antidogmatique et démocratique adapté aux réformes en cours, au développement du projet de grand Maghreb.

II. Gouvernement

Au 1^{er} janvier 1987, le gouvernement en fonction est celui du 22/1/1984 dirigé par Abdelhamid BRAHIMI et réaménagé partiellement les 9, 12 et 18/2/1986 (cf. Annexes «chronique algérienne» in AAN 1986).

Quatre remaniements interviendront en 1987 :

- 13 juin 1987 : nomination de M. El Hadi KHEDIRI au poste de ministre de l'Intérieur en remplacement de M. M'Hamed HADJ YALA.
- 3 octobre 1987 : décret mettant fin aux fonctions de vice-ministre chargé du Tourisme de M. Mohamed Salah MENTOUNI.
- 17 novembre 1987 : remaniement ministériel aux termes duquel il est mis fin aux fonctions de M^{me} Leila ETTAYEB, vice-ministre chargée de l'Enseignement secondaire et technique, de M. MAZOUNI, vice-ministre chargé de la Pêche (ses attributions sont regroupées avec celles du ministre de l'Agriculture qui devient désormais ministre de l'Agriculture, de l'Hydraulique, des Forêts et des Pêches) et de M. Ali OUBOUZAR, ministre de la Planification, dont le ministère est supprimé et remplacé par un Conseil national de la Planification rattaché au Premier ministre.

D'autre part cinq ministères changent de titulaire :

- M. Rafik Abdelhak BRERHI est nommé ministre de la Jeunesse et des Sports,

— M. Mohamed NABI est nommé ministre du Travail et des Affaires sociales,

— M. Mostefa BENAMAR est nommé ministre de l'Éducation et de la Formation,

— M. Aboubakr BELKAÏD est nommé ministre de l'Enseignement supérieur,

— M. Mohand Amokrane CHERIFI est nommé ministre du Commerce.

Outre M^{me} ETTAYEB et MM. MAZOUNI et OUBOUZAR, M^{me} Z. OUNISSI, ministre de l'Éducation et M. K. BOUCHAMA, ministre de la Jeunesse et des Sports, quittent le ministère.

• 10 décembre 1987 : M. Ahmed BERRAHMOUN remplace M. Mohamed Salah BELKHALA au poste de Secrétaire général du premier ministère.

III. Statistiques

Évolution des principaux indicateurs économiques (1985-1987)

	1985	1986 (a)	1987 (b)
Économie interne			
PIB courant (milliards DA)	289	280	—
Variation du PIB réel (%)	+5,3	-2	+1
Agriculture (% variation)	+15	+2,5	+3
Industrie (% variation)	+10	-2,5	+1,5
Production pétrole (millions T)	31,6	30	30
Prod. gaz naturel (milliards m ³)	21,6	21	—
Prix officiel à consom. (% var.)	+10,7	+13	+12,5
Solde budgétaire (milliards DA)	+2(c)	-15(d)	-12(d)
Prog. investis. (budget + soc. nat.) (milliards DA)	103,1	91,6	88,9
Équilibre extérieur (millions \$)			
Importations FOB	8 811	7 889	7 800
Exportations FOB	13 034	8 066	9 700
Balance commerciale FOB/FOB	+4 223	+177	+1 900
Balance des serv. et transferts	-3 208	-2 407	-2 500
Balance des paiements courants	+1 015	-2 230	- 600
Réserves totales moins l'or	2 819	1 660	1 565
Encours dette ext. MLT déboursée	13 688	14 777	18 750
Ratio dette extér. PIB (%)	31(a)	—	—
Cours moyen du \$ en DA	5,03	4,70	4,81

(a) Estimations.

(b) Prévisions.

(c) Budget exécuté.

(d) Loi de finances initiale.

Source : Banque Française de Commerce Extérieur. Paris.